

Nègre de l'usine,
Forçat de la mine,
Ilote du champ,

L'AVANT-GARDE

Lève-toi peuple puissant!
Ouvrier prends la machine,
Prends la terre paysan.
Ch. Keller.

Organe de la Fédération française

de l'Association Internationale des Travailleurs.

Pour toutes communications s'adresser au comp. **Louis Pindy**, fondateur en métaux, Boulevard de la Citadelle, 1 Chaux-de-Fonds (Suisse); **autant que possible par l'intermédiaire d'un ami habitant l'étranger.**

Lorsque nous appelions « Crampon de l'Elysée » le Maréchal-président de la république, nous ne pensions pas si bien dire.

On voulait au centre-gauche qu'il se *soumit*. A l'extrême-gauche qu'il se *démit*. Nous réclamions, nous, qu'on le *descendit*. Hé bien! il ne se soumet pas sérieusement, il ne se démet nullement; il *s'aplatit* et il se *cramponne*.

Nous nous sommes toujours figuré le maréchal, comme un énorme crampon de fer, à figure humaine, accroché par la réaction au sommet de l'édifice de notre constitution républicaine. Comme tout crampon, ce crampon avait une corde, et à cette corde se suspendaient et tiraient en tous sens les démolisseurs de la gent cléricale.

De plus en plus, l'édifice ainsi sécoué, et d'ailleurs mal bâti, menaçait ruine. Et, ce qui nous étonne, c'est qu'il ait résisté à tous ces tiraillements. Enfin, il a tenu bon. C'est la corde qui a cassé, et le bout de corde à la main, la réaction blanche est allée mesurer le pavé.

Aussitôt l'édifice a retenti de cris de joie et de chants d'allégresse. Habitants, mes chers frères, c'est trop tôt chanter. Le crampon s'est aplati au sommet de la maison, mais il y reste. Or, tant qu'il y aura un crampon, à ce crampon on pourra attacher une corde; et, tant qu'il y aura une corde, la réaction, remise sur pieds, pourra tirer dessus. Au lendemain du 24 mai, la maison a résisté; au lendemain du 16 mai, elle a tenu encore, mais, la troisième tentative amènera l'éroulement sur nos têtes.

Ce crampon, il faut qu'on le descende. Plus de crampon, plus de corde; plus de corde, plus de gens pour tirer dessus. C'est une vérité de M. de la Palisse.

Ce que nous en disons, n'est pas que nous désirions le moins du monde le salut de l'édifice. Dans cette maison constitutionnelle, il y pleut, il y vente, il y neige et on n'y jouit d'aucune liberté de mouvement: à chaque mouvement qu'on fait, un moëllon judiciaire ou policier vous tombe sur la tête. Comme tout édifice lézardé, il faut qu'il tombe, et le plus tôt, sera le mieux.

Mais, le droit de le rebâtir échéant à ceux qui l'auront démolé, nous voudrions que ce fut nous qui puissions l'abattre. Nous en construirions un à la place qui serait autrement solide, parce qu'au faite il n'y aurait de place pour un crampon d'aucune sorte, ni blanc, ni rouge, ni bleu.

Cet édifice s'appellerait: La République des Communes sociales. Or, la République des Communes sociales ne saurait avoir de président.

Bulletin international.

Après une période de centralisation et d'orthodoxie, à outrance, il semble se produire dans le parti ouvrier allemand des symptômes de retour à une période plus conforme à l'esprit du socialisme, à une période de discussion et d'autonomie. A Leipzig, à Munich, un peu partout, des jeunes gens anarchistes discutent et convoquent réunions sur réunions. Leur activité ne doit pas être sans influence, puisque les journaux bourgeois les attaquent, les universités les punissent s'ils sont étudiants, et les tribunaux les condamnent. Dernièrement encore un compagnon nommé Schuster a dû quitter l'université de Munich et a été condamné à la prison. Ce qui arrive ne nous étonne pas; nous l'avions prévu. Si nos amis s'attachent surtout aux questions de principes, peu à celles de personnes, nous leur prédisons un succès véritable. Ils s'apercevront vite que, de même que l'Allemagne historique, l'Allemagne ouvrière est plus autonome qu'on ne le croit généralement.

Le Conseil général belge a informé toutes les fédérations internationales de Belgique que le Congrès régional se tiendrait à Bruxelles les 25 et 26 décembre 1877. A l'heure où paraîtront ces lignes ce Congrès aura donc eu lieu, mais nous ne pourrions encore avoir reçu aucune nouvelle précise. L'ordre du jour est ainsi établi: — 1° Rapports et vérifications des comptes; — 2° Transfert du Conseil général belge; — 3° Mesures à prendre concernant la résolution du transfert du bureau fédéral international à Verviers; — 4° Revue du mouvement ouvrier en Belgique; — 5° Mesures à prendre en cas d'événements (*proposition de la fédération de la vallée de la Vesdre*); — 6° Des moyens pratiques pour faire triompher la grève générale.

Parmi ces questions deux principalement intéressent l'administration intérieure de l'Internationale; ce sont les questions 2° et 3°. A propos de la question 2° nous désirons seulement que le nouveau Conseil général remplisse ses fonctions plus ponctuellement que l'ancien. On se rappelle que lors de la convocation du IX^e Congrès général (Verviers), le secrétaire-correspondant, Cænen, avait négligé de faire connaître la convocation aux fédérations belges. Nous espérons que cette incroyable négligence (si toutefois cela en est une!) ne se reproduira plus. A propos de la question 3° nous mettrons tout simplement sous les yeux de nos lecteurs la résolution votée dans le dernier Congrès général: «Le Congrès choisit la fédération belge comme fédération chargée de nommer pour l'année 1877-78 le *Bureau fédéral International*, et il décide que jusqu'à ce que le Congrès régional Belge se réunisse, ce bureau, siégera à Verviers.» Dès que des nouvelles du Congrès nous seront parvenues nous les communiquerons à nos lecteurs.

Des différentes choses appropriées.

Après avoir défini le *degré* et le *mode* d'appropriation des choses, il sera utile de faire, pour nos lecteurs, une énumération rapide des objets principaux, parmi ceux susceptibles d'être appropriés.

Notre énumération, — nous le savons, — ne sera pas sans lacunes. Nous en prenons notre parti. Cet inconvénient résulte de la brièveté de nos résumés qui voudraient être populaires. Mais afin de rendre ces lacunes le plus rares possible, il nous semble utile de prendre comme guide quelque classification. La plus commode, — quoique peu scientifique, — nous paraît être la répartition de tous les objets appropriables, sous ces trois chefs principaux; — Production, — Circulation, — Consommation.

On pourrait dire sans commettre une erreur trop grossière, que la PRODUCTION exige le concours de deux catégories de richesses, les richesses naturelles et les richesses créées.

Le sol, qui sous le nom de *terre arable* est cultivé et donne naissance à une propriété, la *propriété foncière*, et à une possession, le *fermage*; le sous-sol qui contient les *mines*, les *houillères*, les *carrières*, dont le mode et le degré d'appropriation sont si variés dans les divers pays; enfin, l'homme lui-même, *force intellectuelle et musculaire*, dont la propriété aux mains d'un maître constituait jadis l'esclavage; tels sont les objets qui rentrent à nos yeux dans la section des richesses dites naturelles.

Sous cette rubrique, richesses créées, nous comprendrons, l'*outil*, la *machine* et d'une façon plus générale, tout instrument de travail.

Quand par la production, un objet a revêtu la forme qui le rend utile, il rentre dans la CIRCULATION, généralement pour être transporté dans le lieu où il sera procédé à son emploi. Ce transport se fait habituellement jusqu'ici par *terre* ou par *eau*; par terre, au moyen de routes, de chemins, de rues, de voies ferrées; par eau, par l'entremise de fleuves, de mers, de rivières canalisées, de canaux. Il y aura donc à s'occuper de la propriété ou de la possession des *mers*, des *routes*, des *canaux*, des *voies ferrées*. Notre énumération cependant serait trop incomplète, si nous ne tenions pas compte du fait que la valeur des objets à forme utile est fréquemment lancée dans la circulation commerciale sous forme de signes. Ces signes sont tantôt des gages métalliques, comme les monnaies d'or, d'argent, ou de métaux moins précieux, tantôt seulement des signes représentatifs, des gages fiduciaires, comme les billets de banque, les effets de commerce, etc. Nous aurons garde donc, de ne pas oublier l'étude de l'appropriation de ces signes.

Arrivé à destination, l'objet utile peut être employé comme matière première, ou comme instrument de travail, pour la reproduction. Mais, souvent aussi, il est affecté à la CONSOMMATION. Il peut arriver alors, qu'il ne puisse être consommé qu'à la condition d'être rapidement détruit dans sa forme utile; c'est le cas, pour les aliments, les boissons, les costumes. D'autres fois, son utilité s'use moins rapidement par l'usage: cela arrive lorsqu'il s'agit des *maisons* qu'on habite, du *mobilier* qu'elles contiennent, des *musées*, des *bibliothèques*, des *promenades publiques*. Cette différence dans les résultats de l'emploi de ces objets entraîne aujourd'hui pour eux de nombreuses différences dans le mode et le degré de leur appropriation. Les habitations, les mobiliers, ont des propriétaires et des locataires individuels; les lieux publics des propriétaires

les costumes, choses qui s'assimilent ne sauraient logiquement avoir que des propriétaires individuels. Voilà certes, des distinctions qu'il nous faudra faire aussi dans une certaine mesure, quelles que soient d'ailleurs les idées auxquelles nous nous arrêterons par la suite. Mais n'anticipons pas.

Résumons plutôt tout ce que nous venons de dire, et pour que notre résumé soit plus clair, donnons-le sous forme de tableau:

Dans notre étude sur l'appropriation des choses, nous aurons à parler,

Dans le domaine de la PRODUCTION:

1. De la *propriété foncière*;
2. Des *mines*, des *houillères*, des *carrières*;
3. De la *force intellectuelle et musculaire*;
4. De la *machine* et de l'*outil*.

Dans le domaine de la CIRCULATION:

5. Des *routes*, des *chemins*;
6. Des *canaux* et des *rivières*;
7. Des *mers*;
8. Des *voies ferrées*;
9. Des *monnaies* et des *signes représentatifs*.

Dans le domaine de la CONSOMMATION:

10. Des *produits assimilables*;
11. Des *maisons* et de leurs *mobiliers*;
12. Des *musées*, des *bibliothèques* et des *promenades publiques*.

Nos lecteurs se souviennent qu'à Paris, dans les réunions publiques, la question de savoir s'il n'y aurait au Congrès de Lyon que des délégués corporatifs, autrement dit des délégués syndicaux, ou si tout groupe ouvrier formé pour la satisfaction d'un intérêt ouvrier quelconque, aurait droit de représentation, a été vivement agitée. Nous nous sommes complètement ralliés à l'idée d'une *représentation corporative* et d'une *représentation collective*, parce que par ce moyen seul les aspirations du prolétariat peuvent être produites d'une façon complète: les intérêts de métier seront de cette manière représentés ainsi que les intérêts de principe. La commission organisatrice du Congrès de Lyon est absolument de notre avis, ainsi que le démontre le document suivant;

„D'après la sanction donnée par la réunion du 2 décembre dernier, à la date du 28 janvier 1878, pour l'ouverture définitive du Congrès de Lyon, la commission organisatrice croit utile de rappeler aux travailleurs de France que le moment est venu, pour les *chambres syndicales* et les *divers groupes ouvriers* qui désirent y être représentés, de procéder au plutôt à la nomination de leurs délégués et à l'envoi de leurs adhésions, qui seront reçues aux adresses ci-dessous, jusqu'au 21 janvier 1878, dernier délai.

Elle invite aussi les travailleurs à souscrire, soit dans les bureaux de journaux, soit aux sièges de leurs groupes ou sociétés, afin de subvenir aux frais nécessités par cette œuvre sociale.

Enfin, elle renouvelle son appel à la presse républicaine pour ouvrir dans les colonnes des divers journaux, des souscriptions en faveur du Congrès, et pour lui prêter son appui dans la tâche qu'elle a à remplir.

Les adhésions et procès-verbaux de nomination des délégués doivent être adressés à la citoyenne Finet, 151, rue Duguesclin, et au citoyen Deschamps, 18, rue Madame, à Lyon.

Les fonds souscrits sont reçus chez le citoyen Merle, 91, rue Montesquieu, à Lyon.

Pour la Commission:
Labouret, Deschamps, Bonjour.

Cette question de la liberté de formation et de représentation des groupes ouvriers est pour nous plus qu'une affaire d'actualité; elle touche à cette importante question de principe: autonomie du groupe.

*) Voir le n° 15 de l'Avant-Garde.

Des délégations ouvrières françaises ont visité, en 1873, en 1876, les expositions universelles de Vienne, de Philadelphie. Et, — ce ne sont pas les membres de l'Internationale qui peuvent l'oublier — cette association prit naissance lors de l'exposition de Londres de 1864, qui mit en présence les aspirations socialistes des ouvriers de tous les pays. En 1878, Paris aura son exposition universelle. Nous engageons donc nos amis des fédérations Suisse, Belge, Espagnole, Italienne, . . . etc. . . de se donner rendez-vous dans la capitale de la France révolutionnaire. A côté des délégations ouvrières officielles traînant au pied le boulet gouvernemental, il peut être utile de voir aussi les délégations ouvrières indépendantes de toute attache.

C'est surtout aux ouvriers des pays libres, qui ont pu développer complètement chez eux l'étude des questions sociales, qu'incombe le devoir d'aller communiquer ce qu'ils ont appris, aux ouvriers des pays où la propagande socialiste est (comme c'est le cas en France) si difficile.

Espagne.

(Correspondance spéciale de „l'Avant-garde“.)

Les événements politiques dont en ce moment la France est le théâtre, préoccupent de ce côté des Pyrénées l'opinion publique plus que toute autre question, plus même que les affaires intérieures de ce pays-ci. Les yeux étaient fixés ces jours passés sur Paris, d'où l'on attendait le signal de la Révolution, qui n'eût pas été sans écho en Espagne, si elle eût éclaté, car ici aussi les esprits sont depuis longtemps dans l'attente d'une étincelle qui mette le feu aux poudres. Les travailleurs espéraient, la bourgeoisie tremblait. . . Les dépêches étaient lues avec impatience, avec anxiété. On sentait que si le drapeau rouge eût été de nouveau arboré à l'Hôtel-de-Ville de Paris, un immense et irrésistible courant d'émancipation eût traversé les frontières, comme déjà les avaient franchies la crainte et l'espoir qui faisaient palpiter tous les cœurs.

Mais les travailleurs français ne paraissent pas avoir su soutenir leur traditionnelle renommée révolutionnaire. Leur abdication entre les mains du parlementarisme bourgeois a été une déception pour les socialistes espagnols, qui cependant espèrent encore que leurs frères peuvent avoir encore l'occasion de réparer leur faute. Le manifeste de la Fédération française traduit et publié par „El Orden“ a été très-bien accueilli, et réparé un peu la mauvaise impression de l'attitude générale du prolétariat français.

Au contraire, les républicains bourgeois de la péninsule Ibérique applaudissent des deux mains „la sagesse, le bon sens, la discipline du peuple français.“ Ils chantent sur tous les tons, dans les colonnes de leurs journaux des hymnes d'admiration pour ce bon peuple, hier encore si intraitable, aujourd'hui si docile et de si bonne composition, et même chose singulière, des journaux monarchistes comme *El Imparcial* et autres ne lui ménagent pas leurs éloges. Castelar a adressé une dépêche de félicitations à M. de Marcère, ministre de l'Intérieur de la République Française, et si quelqu'un des travailleurs français qui ont voté aux dernières élections croit qu'elle s'adresse à lui aussi et y avoir quelque part, qu'il sache pour être édifié sur sa portée, que presque en même temps ce jongleur de tribune écrivait à ses amis, au sujet d'une entente avec les différentes nuances du parti républicain, et exigeait comme condition *sine qua non* de son concours qu'on repoussât tout ce qui était affecté de fédéralisme ou de socialisme: „*ni federalismo, ni socialismo*“ telles sont ses expressions.

Le socialisme préoccupe quand même plus qu'on ne croit les bourgeois de toutes couleurs politiques. L'Académie des sciences morales et politiques, a fondé un prix en Espagne, pour le meilleur mémoire qui sera présenté en 1878 sur ce thème: „*De l'Egalité des conditions*“, et l'Athénée scientifique de Madrid vient de mettre à l'ordre du jour de ses discussions: „*La question sociale.*“

Informés de ce dernier fait treize ouvriers de la capitale ont adressé une lettre au Président de l'Athénée, le priant de les admettre à prendre part à la discussion d'un sujet si intéressant pour eux „*pour entendre, pour apprendre et peut-être aussi pour démontrer quelque chose quand ce ne serait que leurs erreurs*“ disent-ils.

On ne pouvait présenter une demande dans des termes plus modestes. Mais nos savants bourgeois, qui se repentent déjà d'avoir abordé, on ne sait pas trop pourquoi, une matière aussi épineuse pour eux, et qui ne sentent pas sur ce point le terrain bien solide sous leurs pieds, redoutant la dialectique d'obscur

travailleurs, n'ont eu garde d'obtempérer à leur désir. Malheureusement pour ces messieurs, le levain socialiste s'était glissé jusque dans leur sein. Un jeune ouvrier, tailleur, Henri Borel, qui faisait partie de l'Athénée prit à la troisième session la parole, battit avec verve et ironie ses „savants“ contradicteurs, et après les avoir confondus fit un brillant exposé et une chaleureuse défense du collectivisme. Ce fut un événement, ça a été un scandale. Toute la presse de Madrid s'en est occupée, rendant du reste hommage au talent de notre corrégionnaire, mais sans cacher sa perplexité parce que ce fait dévoile un symptôme. C'est que le socialisme est plus vivant que jamais, et qu'il se trouve partout, et prêt à chaque occasion de quelque nature qu'elle soit, à s'affirmer.

Au reste pendant que les uns le défendent par la parole au milieu même des sociétés bourgeoises qui ont monopolisé pour elles les libertés d'association et de discussion, d'autres s'occupent de travaux plus sérieux, dont à cause de leur caractère je ne puis vous rendre compte. Je vous raconterai cependant un fait tout récent qui a semé aussi l'alarme parmi les conservateurs et dont Madrid a encore été le théâtre.

M. Garcia Ruiz, le député républicain complice du coup d'Etat du général Pavia, dont le prix fut le ministère de l'Intérieur au 3 janvier de 1874, et le premier acte le décret de dissolution de l'Internationale a été l'objet d'un acte de représailles. Une boîte remplie de matières explosibles et incendiaires a été déposée chez lui avec sa mèche allumée, qui, on ne sait par quelle casualité, s'est éteinte sans avoir communiqué le feu au contenu de la boîte. M. Garcia Ruiz qui a des raisons pour savoir d'où peuvent lui venir ces agréables surprises, s'est empressé de changer de domicile. Mais une communication du *Noyau vengeur éxecutif* a averti aussitôt le portier de sa nouvelle demeure que le cruel auteur de déportations de 1874 n'en serait pas quitte à si bon marché, et poursuivi par la mèche vengeresse dans quelque refuge qu'il s'abritât. Les locataires de la maison informés, se hâtèrent immédiatement de jeter leurs meubles sur le pallier et se préparèrent à déménager jusqu'à ce que le propriétaire ému à son tour signifiat son congé à M. Garcia Ruiz, qui errant maintenant de garni en garni, et fuyant devant ce terrible point d'interrogation adressé par des voix plus positives que celle du mystérieux Dieu de Caïn: Qu'as-tu fais de tes frères? vient d'apprendre par expérience que la médaille de conservateur a aussi son revers.

VARIÉTÉS.

(Extrait de la brochure: „Les ours de Berne et l'ours de St-Pétersbourg“ de Michel Bakounine.)

La société moderne est tellement convaincue de cette vérité: *que tout pouvoir politique, quelle que soit son origine et sa forme, tend nécessairement au despotisme* — que dans tous les pays où elle a pu s'émanciper quelque peu, elle s'est empressée de soumettre les gouvernements, lors même qu'ils sont issus de la révolution populaire, à un contrôle aussi sévère que possible. Elle a mis tout le salut de la liberté dans l'organisation réelle et sérieuse du contrôle exercé par l'opinion et par la volonté populaire sur tous les hommes investis de la force publique. Dans tous les pays jouissant du gouvernement représentatif, et la Suisse en est un, la liberté ne peut donc être réelle, que lorsque ce contrôle est réel. Par contre si le contrôle est fictif, la liberté populaire devient nécessairement aussi une pure fiction.

Il serait facile de démontrer que nulle part en Europe le contrôle populaire n'est réel. Nous nous bornerons pour cette fois à en examiner l'application dans la Suisse. D'abord parce qu'elle nous tient de plus près, et ensuite, parce qu'étant aujourd'hui seule en Europe une république démocratique, elle a réalisé en quelque sorte l'idéal de la souveraineté populaire, de sorte que ce qui est vrai pour elle, doit l'être, à bien plus forte raison, pour tous les autres pays.

Les cantons les plus avancés de la Suisse ont cherché, vers l'époque de 1830, la garantie de la liberté dans le suffrage universel. C'était un mouvement tout-à-fait légitime. Tant que nos Conseils législatifs n'étaient nommés que par une classe de citoyens privilégiés, tant qu'il existait des différences, sous le rapport du droit électoral, entre les villes et les campa-

entre les patriotes et le peuple, le pouvoir exécutif choisi par ces Conseils, aussi bien que les lois élaborées dans leur sein, ne pouvaient avoir d'autre objet que d'assurer et de réglementer la domination d'une aristocratie sur la nation. Il fallait donc, dans l'intérêt de la liberté populaire, renverser ce régime, et le remplacer par celui de la souveraineté du peuple.

Une fois le suffrage universel établi, on crut avoir assuré la liberté des populations. Eh bien, ce fut une grande illusion, et on peut dire que la conscience de cette illusion a amené dans plusieurs cantons la chute, et dans tous, la démoralisation aujourd'hui si flagrante du parti radical. Les radicaux n'ont pas voulu tromper le peuple, comme l'assure notre presse soi-disant libérale, mais ils se sont trompés eux-mêmes. Ils étaient réellement convaincus lorsqu'ils promirent au peuple, par le moyen du suffrage universel, la liberté, et pleins de cette conviction, ils eurent la puissance de soulever les masses et de renverser les gouvernements aristocratiques établis. Aujourd'hui, instruits par l'expérience et par la pratique du pouvoir, ils ont perdu cette foi en eux-mêmes et dans leur propre principe, et c'est pour cela qu'ils sont abattus et si profondément corrompus.

Et en effet, la chose paraissait si naturelle et si simple: une fois que le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif émaneraient directement de l'élection populaire, ne devraient-ils pas devenir l'expression pure de la volonté du peuple, et cette volonté pourrait-elle produire autre chose, que la liberté et la prospérité populaire ?

Tout le mensonge du système représentatif repose sur cette fiction, qu'un pouvoir et une chambre législative sortie de l'élection populaire doivent absolument ou même peuvent représenter la volonté réelle du peuple. Le peuple, en Suisse comme partout, veut instinctivement, veut nécessairement deux choses: la plus grande prospérité matérielle possible avec la plus grande liberté d'existence, de mouvement et d'action pour lui-même: c'est-à-dire la meilleure organisation de ses intérêts économiques et l'absence complète de tout pouvoir, de toute organisation politique; — puis-que toute organisation politique aboutit fatalement à la négation de sa liberté. Tel est le fond de tous les instincts populaires.

Les instincts de ceux qui gouvernent, aussi bien de ceux qui font les lois que de ceux qui exercent le pouvoir exécutif, sont, à cause même de leur position exceptionnelle, diamétralement opposés. Quels que soient leurs sentiments et leurs intentions démocratiques, de la hauteur où ils se trouvent placés, ils ne peuvent considérer la société autrement que comme un tuteur considère son pupille. Mais entre le tuteur et le pupille l'égalité ne peut exister. D'un côté il y a le sentiment de la supériorité, inspiré nécessairement par une position supérieure; de l'autre, celui d'une infériorité qui résulte de la supériorité du tuteur exerçant soit le pouvoir exécutif, soit le pouvoir législatif. Qui dit pouvoir politique, dit domination; mais là où la domination existe, il doit y avoir nécessairement des hommes, une partie plus ou moins grande de la société qui est dominée, et ceux qui sont dominés détestent naturellement ceux qui les dominent; tandis que ceux qui dominent doivent nécessairement réprimer, et par conséquent opprimer ceux qui sont soumis à leur domination.

Telle est l'éternelle histoire du pouvoir politique, depuis que ce pouvoir a été établi dans le monde. C'est ce qui explique aussi pourquoi et comment des hommes qui ont été les démocrates les plus rouges, les révoltés les plus furibonds, lorsqu'ils se sont trouvés dans la masse des gouvernés, deviennent des con-

servateurs excessivement modérés dès qu'ils sont montés au pouvoir. On attribue ordinairement ces palinodies à la trahison. C'est une erreur; elles ont pour cause principale, le changement de perspective et de position, et n'oublions jamais que les positions et les nécessités qu'elles imposent sont toujours plus puissantes que la haine ou la mauvaise volonté des individus.

Pénétré de cette vérité, je ne craindrai pas d'exprimer cette conviction, que si demain on établissait un gouvernement et un conseil législatif, un parlement, exclusivement composés d'ouvriers, ces ouvriers qui sont aujourd'hui de fermes démocrates socialistes deviendraient après-demain des aristocrates déterminés, des adorateurs hardis ou timides du principe d'autorité, des oppresseurs et des exploités. Ma conclusion est celle-ci: *il faut abolir complètement, dans le principe et dans les faits, tout ce qui s'appelle pouvoir politique; parce que tant que le pouvoir politique existera, il y aura des dominateurs et des dominés, des maîtres et des esclaves, des exploités et des exploités. Le pouvoir politique une fois aboli, il faut le remplacer par l'organisation des forces productives et des services économiques.*

Résolutions soumises au vote au Congrès socialiste universel de Gand.

(Suite.)

b. „En conséquence du vote par lequel il a déclaré la nécessité d'établir une solidarité internationale entre les corps de métiers, le Congrès émet le vœu de voir ces associations se réunir le plus tôt possible en Congrès international et engage ceux de ses membres qui sont délégués de groupes de métiers à s'entendre pour la convocation de ce Congrès.“

Adoptée sans opposition.

Quatrième question. — De la valeur pratique des colonies communistes, . . . etc. . . .

Sur cette question nous n'avons pas le texte officiel de la résolution votée.

Cinquième question. — Du pacte de solidarité à conclure entre les diverses organisations socialistes.

a. „Un pacte de solidarité complet est-il possible entre les différentes organisations socialistes?“

Ont voté oui: Cardon, Bertrand, Anseele, Van Beveren, Paterson, de Witte, Cœnen, Verbawen, de Paepe (9 oui).

Ont voté non: Rodriguez, Chalain, Guillaume, Costa, Martini, Fraenkel, Werner, Rinke, Brousse, Montels, Gérombou, Greulich (12 non).

Abstention: Barie, Bert (délégué français), Bazin, Steens, Paulin (délégué français), Zanardelli, Robin (délégué français), Liebknecht (8).

Absents: Hales, Brismée, Mendoza.

b. „Le Congrès reconnaît qu'un pacte de solidarité qui implique nécessairement identité dans les principes généraux et dans le choix des moyens, ne peut être conclu entre des tendances qui ont des principes et des moyens différents;”

Il émet le vœu que dans le sein du parti socialiste de toutes nuances, on évite de retomber dans les attaques et les insinuations calomnieuses qui ont malheureusement été faites de part et d'autre, et, tout en reconnaissant à chaque fraction le droit de critique raisonnée sur les autres fractions, recommande aux socialistes le respect mutuel que se doivent des hommes ayant le sentiment de leur dignité et la conviction de leur sincérité réciproque.“ (Déposée par Guillaume, Brousse, Costa, Rodriguez, Werner, Gérombou.)

Adoptée à l'unanimité y compris par conséquent le citoyen Greulich.

EN VENTE

A l'administration de « l'Avant-garde » :

Idée sur l'organisation sociale , par J. Guillaume . . .	fr. —	50
La dictature , par Lefrançais . . .	” —	20
Lettre aux socialistes révolutionnaires du midi de la France , par Jules Montels . . .	” —	15
Radicalisme et socialisme , par A. Schwitzguebel . . .	” —	30
Lettres sans adresses (Tchernychevsky), traduit du russe . . .	” —	30